



N°06/2025

LETTRE DE JUIN

Chères Puimoissonnaïses, Chers Puimoissonnais,

Le mois de juin fera encore la place belle à la culture.

Plusieurs dates exceptionnelles sont à retenir, qui sont détaillées dans cette lettre.

Le mardi 10 juin, les enfants du cycle 3 de l'école participeront au concert final du cycle d'apprentissage auquel ils ont participé, depuis la rentrée 2022 pour certains, avec leurs instruments, leurs professeurs et les enfants de l'école d'Entrevennes, qui ont suivi le même programme.

Ce sera à 20h00, au Théâtre Jean-le-Bleu de Manosque, le plus grand théâtre de notre département.

Troisième année, troisième concert pour ceux qui suivent ces cours depuis le CE2. Après une première représentation dans l'église de Puimoisson en 2023, une seconde dans la cour de l'école en 2024, les enfants proposent une clôture "en fanfare" d'un très beau projet parfaitement porté par l'Ecole de Musique Danse et Art Dramatique "Edouard Chappe" d'Oraison, dont je salue le professionnalisme et la générosité.



Sommaire

Aménagement zone UE
Travaux de réfection
Le monument aux morts
L'oliver de la Butte
Brochure du patrimoine

Agenda du mois

Informations

Numéros d'urgence
Interdictions de fumer
Les pigeons
La Charte du PNRV
Journée Portes ouvertes
Inscriptions école
Les Enfants du Verdon
Les lectures gourmandes
Animations du CFC
Conseil municipal



Pour la Fête de la musique le samedi 21 juin notre Comité des Fêtes organisera un concert. A n'en pas douter, il y aura aussi l'esprit convivial et la joie qu'insufflent le Comité à toutes ses actions.

L'après-midi du mercredi 25 juin sera consacré à la lecture, avec la Journée du livre, organisée par Les Rendez-vous de Puimoisson. Le classement du concours d'histoires courtes - le troisième, avec toujours une grande qualité de productions - sera révélé aux nombreux écrivains venus présenter leurs œuvres. Nos précieux partenaires de Poètes des Hautes Terres projeteront également un film réalisé d'après les poèmes d'un de leurs artistes. Avec Les Rendez-vous de Puimoisson, c'est toujours intense.

Dimanche 29 juin, l'Académie d'accordéon des Alpes de Haute-Provence, qui existe depuis 65 ans, organisera la "journée de l'accordéon" en clôture de son année scolaire.

Un concert d'accordéon nous sera offert ! Cette journée s'était déjà déroulée à Puimoisson il y a fort longtemps et nous sommes heureux de voir revenir l'Académie chez nous et d'écouter les pratiquants de cet instrument populaire et compliqué, capable d'interpréter des registres musicaux très différents, du jazz au classique, en passant par le musette et des musiques traditionnelles de continents lointains.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les acteurs de cette vitalité culturelle : les responsables associatifs, les artistes (musiciens, récitants, écrivains, réalisateurs...), les enseignants, les agents des différentes collectivités, les élus aussi bien sûr, qui font les choix de financer la culture.

Il faut une longue chaîne d'ouvriers pour faire vivre cette très précieuse culture, ainsi que du travail, de la pugnacité, de l'engagement, du talent... et la plupart du temps, ça fonctionne !

La culture nous réunit, la culture nous élève, la culture nous libère.

Bon mois de juin à toutes et tous !"

Fabien Bonino

E
D
I
T
O



AMENAGEMENT DE NOTRE ZONE UE

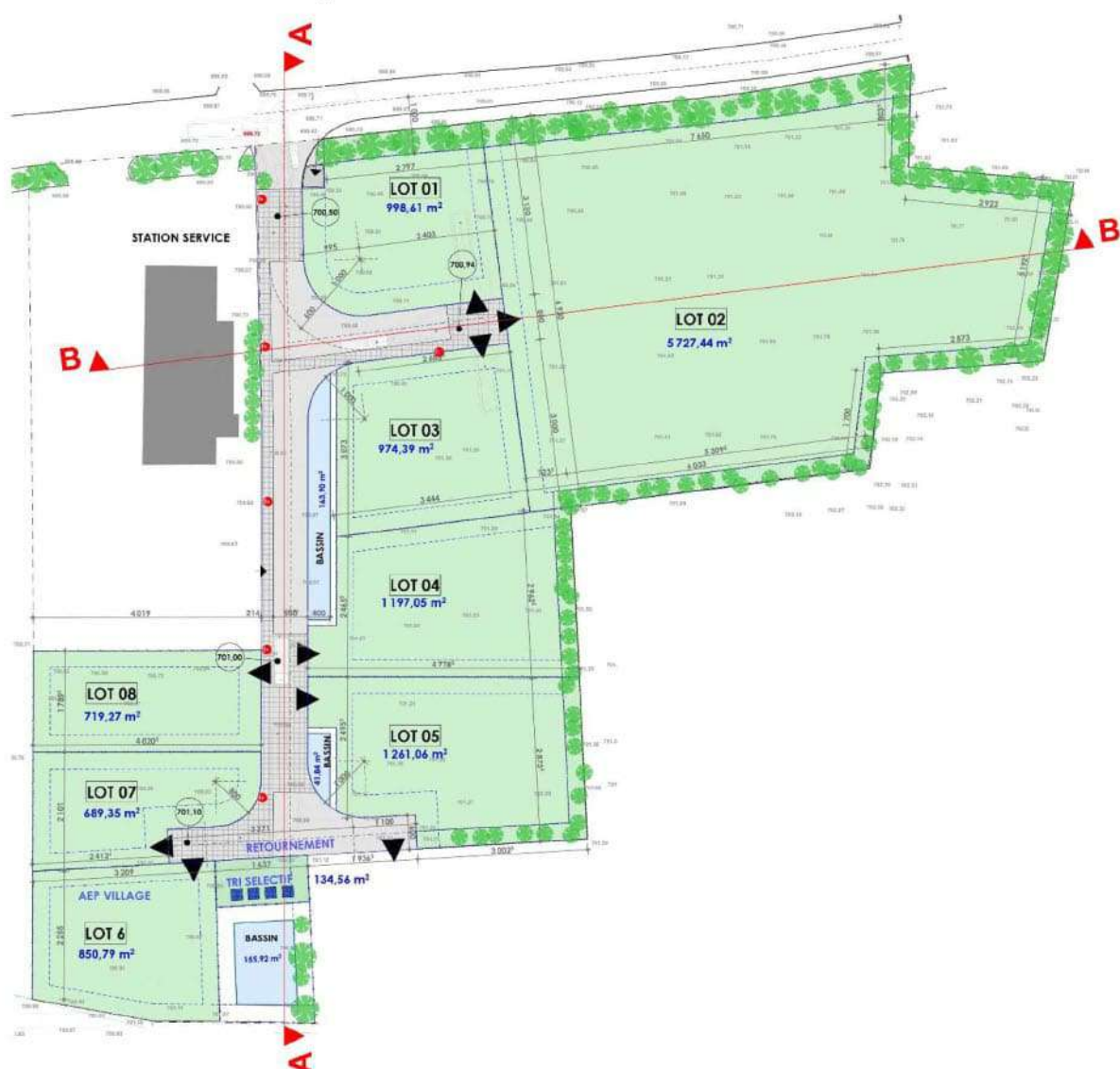
Accord du permis d'aménager du lotissement de la zone UE : Une étape importante pour la commune.

Nous avons le plaisir de vous informer que le permis d'aménager du lotissement de la zone UE a été officiellement accordé le 28 mai 2025.

Cette étape constitue une avancée majeure pour le développement de notre commune. En valorisant cette zone stratégique, nous soutenons le dynamisme économique et encourageons ainsi la croissance de notre territoire.

Afin de favoriser une collaboration efficace avec les artisans locaux, nous organiserons une réunion d'information au cours du mois de juin. Lors de cette rencontre, nous présenterons les prochaines phases du projet, répondrons à vos questions et échangerons sur les opportunités à venir.

Nous vous communiquerons prochainement la date précise ainsi que le lieu de cette réunion. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande d'information complémentaire au service urbanisme de la commune.



TRAVAUX DE REFECTION

Ces travaux qui devaient être effectués durant le mois de mai , le seront ce mois-ci à partir du 9 juin.

Nous rappelons que ceux du chemin des hautes Condamines sont en partie financés par une dotation spéciale de DLVAgglo et le Fodac du département..

Quant à ceux de la place, il sont en partie financés par DLVAgglo.

La commune a un reste à charge.



CHEMIN DES HAUTES CONDAMINES

Actuellement la portion de chemin des Hautes Condamines qui dessert la caserne des pompiers est un chemin de terre. Il dessert également le hangar technique de la commune et de nombreuses habitations de part et d'autre de la voie. Il est donc emprunté par de nombreux véhicules qui le détériorent très rapidement et créent des ornières.

Lors des gros orages le chemin est raviné profondément ce qui engendre des réparations régulières qui finissent par devenir couteuses et inefficaces à long terme.

La réfection du chemin des Hautes Condamines sera faite sur une longueur de 70 ml pour une largeur de 4 ml.

La circulation sera interdite de la rue de Valensole jusqu'aux hangars des agents techniques et des pompiers.

PLACE SAINT ELOI

Réfection de la partie roulante de la place devant l'abri bus et le long du boulo-drome, zone particulièrement abîmée par le passage des véhicules et des cars.

Lors des travaux la circulation sur la place sera perturbée.

L'entrée/sortie centrale sera fermée. L'accès aux places de parking se feront par les deux autres entrées. Les sorties se feront aussi par là.



Vous serez aussi informés par PanneauPocket aux début des travaux.

REFECTION DE LA RUE DU PORTAIL

La rue du Portail est située dans le centre historique du village de Puimoisson, la partie qui sera refaite entre la porte de Moustiers et la calade Maria Borrély est complètement plane.

La réfection des réseaux d'eau usée et potable ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et Orange avaient eu lieu en 2019.

Mais, du fait du manque de pente de la rue, l'eau stagne, s'infiltre petit à petit et crée des infiltrations chez plusieurs riverains.

Avec la DLVAgglo qui a la compétence des eaux pluviales nous avons prévu de refaire la chaussée en créant un profil de rue qui guidera les eaux de pluie vers un caniveau central.



La DLVAgglo prendra à sa charge la pose du caniveau et la commune le revêtement de la chaussée.

Cette action consiste à faire circuler l'eau et rejoindre le flux naturel du caniveau des rues voisines qui sont en pente, Puimoisson n'étant pas doté de réseau d'eau pluvial.

DLVAgglo étudie le schéma directeur du réseau d'eau pluvial de la commune qui ne sera pas réalisé avant de nombreuses années.



L'entreprise de travaux publics effectuera la démolition du revêtement de la chaussée puis effectuera le réglage et le compactage du fond de forme pour finir avec un revêtement bitumeux composé d'une couche d'imprégnation puis un bicouche intégrant le caniveau central.

Les travaux qui dureront 15 jours devraient avoir lieu ce mois-ci sauf météo pluvieuse.

La rue sera barrée durant les travaux entre la porte de Moustiers et la rue de la Cassandre. Les riverains seront informés afin qu'ils puissent garer leurs véhicules sur la place Saint Eloi et la placette du Sac.

NETTOYAGE DU MONUMENT AUX MORTS

Notre monument aux morts s'est depuis quelques années beaucoup dégradé. La pierre, poreuse, s'est noircie principalement à cause des pluies qui sont de plus en plus souvent chargées de sable du Sahara.

La pierre étant poreuse, le sable s'incruste et noirci.



Le conseil municipal, soucieux de maintenir en bon état notre patrimoine communal, a fait appel à une société locale « Provence décapage basée à Oraison pour faire ce travail.

Le nettoyage sera effectué par aérogommage à basse pression à sec afin de préserver la pierre. La statue, la colonne et le socle seront nettoyés. Les plaques de marbre seront protégées.

Pour remédier au problème des intempéries chargées de sable, un imperméabilisant invisible et de longue durée sera appliqué.

Pour le financement, une subvention a été demandée.



Au mois de mars, des bénévoles se sont proposés pour entretenir le petit jardin qui entoure le monument.

Avec le concours des agents techniques de la commune, la terre a été retournée, le sol enrichi, les plantes ont été taillées.

Après le nettoyage, des fleurs seront plantées par nos valeureux bénévoles.

Un grand merci à eux !

Le monument va retrouver tout son lustre.

Les travaux vont être effectués du 4 au 6 juin.

Nous rappelons que le stationnement devant le monument aux morts est interdit en permanence par respect pour le symbole qu'il représente.

Durant les travaux, pour tout véhicule qui sera garé à cet endroit, l'enlèvement sera demandé.

HISTOIRE DE NOTRE MONUMENT AUX MORTS

Les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la Première Guerre mondiale ; les noms des " morts pour la France " des conflits postérieurs y ont été ensuite ajoutés.

Après le traumatisme de la Première Guerre mondiale, la quasi-totalité des communes de France ont érigé des monuments aux morts pour commémorer le souvenir des hommes tombés au combat.

Ces monuments sont de nos jours souvent méconnus. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles.



En avril 1919, la commune prend la décision d'élever son monument. Un comité est créé, il se fixe pour but « *d'élever un monument commémoratif aux victimes de la grande guerre, à nos chers morts* ».

Le président est Edouard Garcin, le vice-président François Assoud et les secrétaires sont Ernest Borrelly, instituteur et époux de Maria Borrély ainsi que Désiré Guichard, la trésorière est une institutrice : Lucie Blanc.

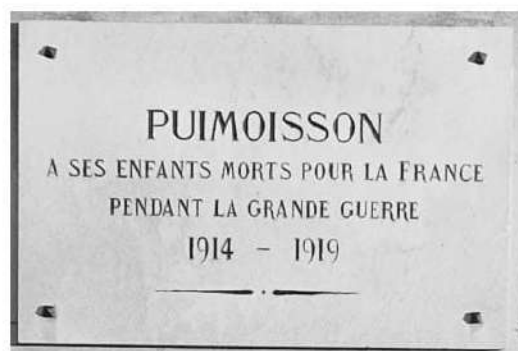
Ce monument se distingue dans le paysage bas alpin par sa masse et son modèle. A cette époque Puimoisson est une commune peuplée qui bénéficie de certains moyens comme centre rural. Elle compte en effet sept cent quatre-vingt-douze habitants en 1911.

Le financement du monument est multiforme. Une souscription publique a été lancée, des événements tels que loterie, quête auprès des habitants, ou une fête organisée par la jeunesse ou encore des quêtes lors des mariages sont organisées. Il y eut aussi une subvention de l'Etat.

Le monument est constitué d'une femme représentant la commune et d'un poilu mourant, sculpté en ronde-bosse et mis en évidence sur un piédestal. Les auteurs, la société « Francis André et Paul Vinao et compagnie » sculpteurs décorateurs de Marseille, ont aussi ciselé une guirlande, unique décor végétal et le blason de Puimoisson en bas-relief.

Trente-neuf noms sont gravés sur des plaques fixées sur le monument
Celui-ci est achevé et inauguré en 1924.

Depuis maintenant 100 ans, plusieurs générations de Puimoissonnais et Puimoissonnaises sont venus se recueillir tous les 11 novembre, puis tous les 8 mai devant notre monument aux morts.



AMENAGEMENT DE LA BUTTE DE LA SOURCE



Maintenant que les travaux de restauration de la calade de la source sont achevés, nous allons pouvoir procéder aux aménagements de la butte.

Un olivier a été planté par nos agents municipaux sur le sommet, à la hauteur de la rue Mousseline. Un banc sera installé à son côté.

A l'automne, la butte sera végétalisée.

Ainsi, après l'aménagement de la placette du Portail, la municipalité poursuit l'aménagement et l'embellissement de centre historique du village.



BROCHURE PATRIMOINE DE PUIMOISSON REEDITION

En 2020, juste après les élections municipales, nous avons reçu M. Jean-Frédéric Gonthier, directeur de l'Office du Tourisme Communautaire.

Nous lui avons demandé une brochure touristique pour Puimisson.

Il nous a fallu quelques mois pour la créer, regrouper toutes les informations importantes pour présenter notre village aux visiteurs.

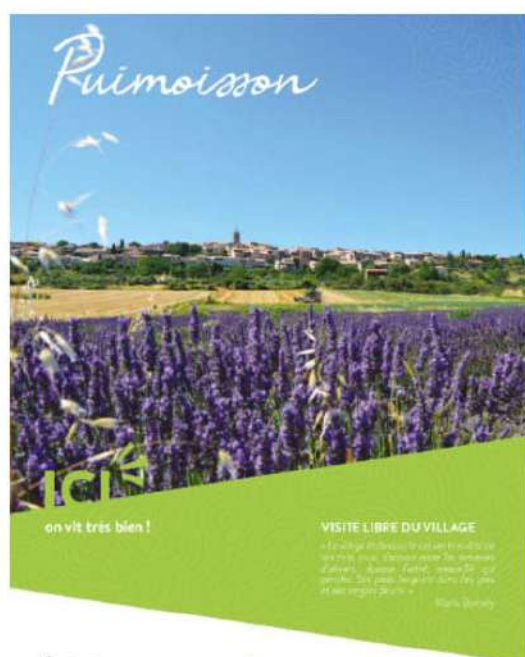
La brochure, totalement prise en charge par l'OTC, a été éditée en juillet 2021.

Une réédition vient d'être faite en mai dernier avec quelques modifications et améliorations.

Le plan du village est beaucoup plus lisible. Un paragraphe a été ajouté à la page Notre Dame de Bellevue, afin de présenter la fresque «Au delà du Pays» sur le chemin du GR 69 la route. Le circuit «Sur les traces de Maria Borrély» intégré, les coordonnées de nos commerces mises à jour.

Le village acquiert ainsi une meilleure visibilité dans le paysage touristique du département.

La brochure est disponible à l'accueil de la mairie.



Destination
HAUTE-PROVENCE
DURANCE LUBERON VERDON

f i s
durance-luberon-verdon.com



Orchestre de cuivres à l'école.

Concert final

avec le Quintette
de cuivre
Effervescence

Après 3 années musicales
scolaires, les élèves des
classes Orchestre de cuivres
à l'école (Puimoisson et
Entrevennes présentent leur
travail

Entrée libre,
Billetterie sur place 1h
avant le spectacle

Entrevennes, Puimoisson

Orchestre de cuivres à l'Ecole

ET



Le mardi 10 juin 2025
Théâtre Jean-le-bleu
20h00

Ecole de musique - Espace culturel Paul Rety - 30 rue Paul Jean



04 92 79 82 91



edm-oraison@dlva.fr



www.dlva.fr

PUIMOISSON



DIMANCHE 15 juin

Vide Grenier

Espace piéton devant l'église

de 9h à 18h

CONTACT : 06 08 35 73 99



ne pas jeter sur la voie publique

PUIMOISSON Orchestre «Les Voisins»



FÊTE DE LA MUSIQUE



Samedi
21
JUIN

A partir de 19h Place Saint Eloi
Food Truck - Crêpes - Barbe à papa
ou avec votre pique-nique

Comité des
Fêtes
et de la Culture de Puimisson

1 place St Eloi 04410 Puimisson 06 73 31 21 57
comitefetesetculture.puimisson@gmail.com

Association loi 1901 n°W043001873 Siret 92523401300012

On va
danser & s'amuser



Le livre voyage



**Mercredi 25 juin
14h à 20h30**

Rencontres avec les auteurs

**Voyage en littérature avec l'atelier
de lecture, et animation musicale**

Concours d'histoires courtes

Film « souvenirs du monde » de Régis Nicolas

Cour de l'école

PUIMOISSON

Tél 06 83 20 45 91 ou 07 86 59 17 71

Entrée gratuite



Puimisson

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT





Les enfants du Verdon
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
École Maria Borély - 04410 PUIMOISSON

**28 juin
2025**

ÉCOLE MARIA BORÉLY

KERMESSE de l'Ecole

**14H À
18H30**

**JEUX EN BOIS
PARCOURS
STRATEGIE
MAQUILLAGE
GOUTER...**

**18H30
CONCOURS DE
BOULES
1ENFANT/1ADULTE
2€ L'INSCRIPTION
AU BOULODROME
RESTAURATION SUR PLACE**

Nombreux lots

VENEZ PARTAGER UN MOMENT EN FAMILLE

PUIMOISSON

LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE
SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN ADULTE



**29
JUIN
2025**



15H

CONCERT D'ACCORDEON A PUIMOISSON

**ACADEMIE
D'ACCORDEON
DES ALPES DE
HAUTE PROVENCE**

**COUR DE L'ECOLE
MARIA BORRELY
ENTREE GRATUITE**

Chaque année l'association «Académie d'accordéon des Alpes de Haute Provence» qui existe depuis 65 ans, organise la journée de l'accordéon pour clôturer l'année scolaire.

Cette année c'est la 62ème journée de l'accordéon.

Durant cette journée, il y aura une remise de prix pour les musiciens afin de les récompenser sur le travail de l'année.

Chaque année l'académie va dans une commune différente du département.

Cette année, c'est Puimoisson qui a été choisi et l'association offrira un concert aux Puimoissonnais et Puimoissonnaïses.

Comme vous le savez, il est de plus en plus difficile d'avoir accès aux soins sur notre territoire. La saison estivale s'annonce avec une population qui va fortement augmenter avec sûrement des besoins en soins médicaux supplémentaires.

Suite à l'ouverture du service d'accès aux soins dans le 04 et à la régulation des urgences, ces supports de communication grand public ont été créés afin d'informer la population.



Seules les personnes préalablement orientées par le 15 sont accueillies aux urgences.



Lorsque je contacte le 15, un médecin régulateur m'apporte une réponse adaptée et m'oriente : conseil, consultation en ville, téléconsultation, accueil aux urgences, envoi d'un transport sanitaire.

LES URGENCES VITALES ET GYNÉCOLOGIQUES-OBSTÉTRICALES CONTINUENT D'ÊTRE PRISES EN CHARGE 24H/24 AUX URGENCES.



Service d'accès aux soins des Alpes-de-Haute-Provence (04)

**Je suis malade, j'ai besoin d'un conseil médical
ou de consulter un médecin.**

étape 1

J'appelle mon
médecin traitant

étape 3

Si aucune offre
n'est disponible :
j'appelle le 15 avant
de me rendre aux
urgences

étape 2

Si mon médecin
traitant est
indisponible ou
que je n'en ai pas,
je consulte la
carte des lieux de
soins sur [santé.fr](https://www.santé.fr/carte-des-lieux-de-soins) :
<https://www.santé.fr/carte-des-lieux-de-soins>

étape 4

Un médecin sera à
mon écoute, me
rassurera et me
donnera des
conseils ou les
indications à suivre.
Il pourra m'orienter
vers un médecin
disponible dans les
48h si besoin.

Du lundi au vendredi
De 8h00 à 20h00

Le samedi
De 8h00 à 12h00



Si le 15 a pris un rendez-vous pour moi avec un médecin dans les 48h et que je n'en ai plus besoin, alors, je rappelle le 15 pour annuler mon rendez-vous. En évitant de poser un lapin, je respecte le médecin et je laisse ma place à quelqu'un d'autre qui en a besoin.



EXTENSION DE L'INTERDICTION DE FUMER

Dès le 1er juillet 2025, il sera interdit de fumer dans certains endroits publics.

Le gouvernement va interdire de fumer dans les lieux publics extérieurs où peuvent se trouver des enfants, comme « *les plages, parcs et jardins publics, abords des écoles, abris de bus, équipements sportifs* ».

« *Là où il y a des enfants, le tabac doit disparaître* », a déclaré jeudi 29 mai 2025 Catherine Vautrin la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles,



Le non-respect de l'interdiction « *pourra engendrer une contravention de 4e classe, soit 135 €* », précise Catherine Vautrin, qui estime que la liberté de fumer « *s'arrête là où commence le droit des enfants à respirer un air pur* ».

La ministre indique que le périmètre d'interdiction autour des écoles sera précisé dans le décret de mise en œuvre. « *Nous sommes en train de le déterminer avec le Conseil d'État, et nous ferons confiance aux élus pour le mettre en place de façon pragmatique* », poursuit la ministre.

Les collèges et les lycées sont aussi concernés par l'interdiction, pour éviter notamment que « *collégiens et lycéens ne fument devant leur établissement* ».

En revanche, l'interdiction ne concerne pas les terrasses des cafés, ni les cigarettes électroniques.



Concernant Puimisson, à partir du 1er juillet, il sera interdit de fumer :

- devant et dans l'enceinte de l'école,
- dans l'aire de jeu et le city stade et
- à l'abri bus.

Pour rappel, il est aussi interdit de jeter les mégots de cigarettes sur le sol. Il y a des cendriers et des poubelles dans certains endroits du village, il est aussi possible d'avoir un cendrier de poche.

POURQUOI EST-IL INTERDIT DE NOURRIR LES PIGEONS ?

Des personnes ont pris l'habitude de nourrir des pigeons dans nos rues et cela a suscité des plaintes, car jeter des miettes de pain au sol pour nourrir les pigeons, c'est aussi salir la voie publique.

Cet acte compromet la propreté de notre commune et cela est considéré comme une source de nuisance.



LA PREVENTION DE CERTAINES MALADIES

Les agences régionales de santé (ARS) ont attiré l'attention du public et des autorités sur les potentielles maladies qu'on peut contracter au contact des pigeons.

Le pigeon est certes inoffensif, mais c'est un oiseau sauvage et comme tout oiseau sauvage, il est porteur de tiques. Il suffit d'une piqûre des tiques dont le pigeon est porteur pour attraper la maladie de Lyme. Les excréments des pigeons sont la cause de certaines infections bactériennes. En effet, un simple contact peut causer des irritations, voire des problèmes cutanés. Comme autres potentielles maladies, on peut citer la salmonellose et l'ornithose.

LA PROTECTION DES INFRASTRUCTURES URBAINES

Le fait de nourrir les pigeons a comme conséquence directe la prolifération de ces oiseaux sauvages. Plus de pigeons signifie plus de nids et donc plus de fientes, or les fientes de ces oiseaux peuvent causer des dégâts sur nos infrastructures.

Tout d'abord, les excréments de pigeons peuvent endommager les façades de nos maisons, mais en dehors de cela, ils peuvent être à l'origine de l'obstruction de gouttières et de la destruction de certaines cultures.

C'est pour toutes ces raisons que la commune va prendre un arrêté d'interdiction de nourrir les pigeons sur la voie publique.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE COMMUNALE MARIA BORRELY

POUR LES ENFANTS NES
EN 2022

- Photocopie du carnet de vaccination à jour
- Livret de famille
- Carte d'identité des parents
- Justificatif de domicile
- Jugement de séparation, de divorce en cas de séparation des parents

Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredi à l'accueil de la mairie



Les enfants du Verdon

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

École Maria Borrely - 04410 PUIMOISSON

Après une assemblée extraordinaire le 7 mai
dernier, voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente Céline BERAUD
Vice présidente Laura BERGIER
Trésorière Sophie MONIOT
Trésorière adjointe Lison BLANC
Secrétaire Aurélie BILLARD
secrétaire adjointe Nadège BARRAT

LES LECTURES GOURMANDES DES RENDEZ-VOUS DE PUIMOISSON

Les Rendez-vous de Puimoisson ont inauguré la saison 2024/2025 avec une nouvelle proposition culturelle autour des livres en invitant, autour de gourmandises, des auteurs de notre région.

Ils ont présenté leur dernier livre devant un auditoire attentif et curieux.

Les échanges avec les auteurs ont permis de découvrir non seulement leur livre mais aussi leur processus de création, leurs motivations, leur univers intime.

L'atelier «lecture à haute voix a permis de découvrir les œuvres en lisant des extraits de chaque livre. Pierre Barboni a assuré la partie musicale.



Johanna Gleize « *Le monde sous nous* »
24 novembre 2024



Jacques Bec « *Entre deux siècles* »
16 mars 2025



Marie-Ange Moreau
« *Un cheminement presque ordinaire* »
27 avril 2025



Romain Cansiere
« *Les marquages des chars du Marine Corps dans le Pacifique* »
11 mai 2025

Cette initiative des Rendez-vous de Puimoisson a été un succès et l'expérience sera renouvelée la prochaine saison 2025/2026.

ANIMATIONS DU COMITE DES FÊTES RESERVATIONS

Repas Dansant PAËLLA

Orchestre offert par
le comité des fêtes

PUIMOISSON

Fête votive de la St Eloi

Samedi 5 juillet

à 19h sur la place



Soirée animée par

**APÉRO
DELUXE**

Menu :

Apéritif, Paella, 1 boisson 33cl (vin, bière, soda...), Dessert, Café
20€ pour les adhérents et leur famille
25€ pour les non adhérents, pour les enfants appelez-nous

Réservation avant le 27 juin, places limitées

Bulletins d'inscription sont aux 2 Cocci, boucherie, coiffeuse, mairie
ou appelez le 06 73 11 21 67

PUIMOISSON



**A
PARTIR
DE 19H
PLACE
ST ELOI**

Orchestre
offert par
la Mairie



Food Trucks

Le Cochonnet - Basta Pizza
Crêpes - Barbe à Papa
ou Pique-Nique Tiré Du Sac

Réservez vos places assises ou
venez avec votre table et vos chaises

comitefetesetculture.puimoisson@gmail.com

06-73-11-21-67

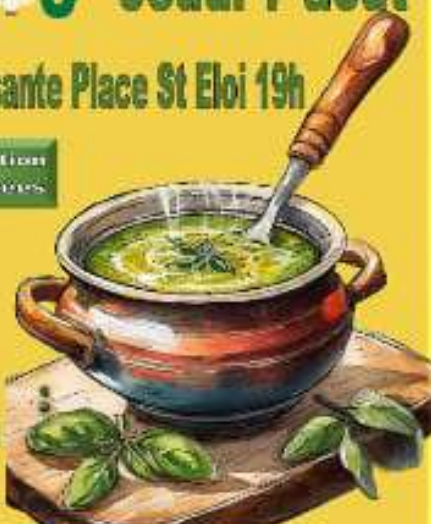


SOUPÉ AU PISTOU PUIMOISSON Jeudi 7 août

Soirée dansante Place St Eloi 19h

Sur réservation
Places limitées

Menu:
Apéro
Soupe
Dessert
Café
Boisson 33cl
(vin, bière,
soda...)



20€ pour les adhérents
25€ les non adhérents

Les bulletins de réservation sont aux
2 cocci-boucherie-coiffeuse-mairie
ou au 0673112157



N'oubliez pas de réserver !!



**Le conseil municipal aura lieu
jeudi 5 juin 20h
Salle du conseil municipal**

Magazine • Web

MOUVIN

Mensuellement indispensable

Magazine en ligne